



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE SAINT-DENIS-EN-VAL**

**RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Le budget primitif 2022 a été voté par le Conseil d'Administration le 4 avril 2022. L'ensemble de ces mouvements constituent les crédits ouverts sur lesquels portent l'exécution des dépenses et des recettes de l'exercice.

Le compte administratif est un document de synthèse qui clôture le cycle annuel budgétaire et présente l'exécution comptable de l'année écoulée, tant en dépenses qu'en recettes. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le comptable public.

Ce rapport aborde successivement les résultats dégagés en 2022, puis le détail des différents chapitres de la section de fonctionnement ainsi que ceux de la section d'investissement.

## PARTIE 1 : RESULTATS 2022

### I. RESULTATS D'EXECUTION

Libellés	Réalizations		Restes à réaliser	Total
	Fonctionnement	Investissement	Investissement	
Recettes	153 086,93 €	1 676,30 €	0,00 €	<b>154 763,23 €</b>
Dépenses	160 613,49 €	343,00 €	0,00 €	<b>160 956,49 €</b>
Déficit reporté				<b>0,00 €</b>
Excédent reporté	38 771,12 €	22 254,84 €		<b>61 025,96 €</b>
Déficit clôture				
Excédent clôture	31 244,56 €	23 588,14 €		
<i>Résultat reporté sur 2021</i>	31 244,56 €			
<i>Affecté au 1068 sur 2021</i>	0,00 €			
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>54 832,70 €</b>		<b>0,00 €</b>	<b>54 832,70 €</b>

Le résultat 2022 est excédentaire de 54 832,70 € compte tenu des résultats par section, soit :

- Un excédent de 31 244,56 € de la section de fonctionnement
- Un excédent de 23 588,14 € de la section d'investissement.

La section d'investissement ne laisse pas apparaître de besoin de financement. Les excédents de clôture seront donc reportés aux recettes des comptes 002 et 001 des sections respectives.

### II. TAUX DE REALISATION

Pour 2022, les taux de réalisation de la section de fonctionnement se maintiennent à un bon niveau, 88,52 % en dépenses et 98,57 % en recettes.

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement s'élève à 1,42 % en dépenses et 98,82 % en recettes.

	DEPENSES			RECETTES		
	Prévision	Réalisation	% de réalisation	Prévision	Réalisation	% de réalisation
Fonctionnement	194 634,00 €	160 613,49 €	82,52%	194 634,00 €	191 858,05 €	98,57%
Investissement	24 216,00 €	343,00 €	1,42%	24 216,00 €	23 931,14 €	98,82%

### III. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

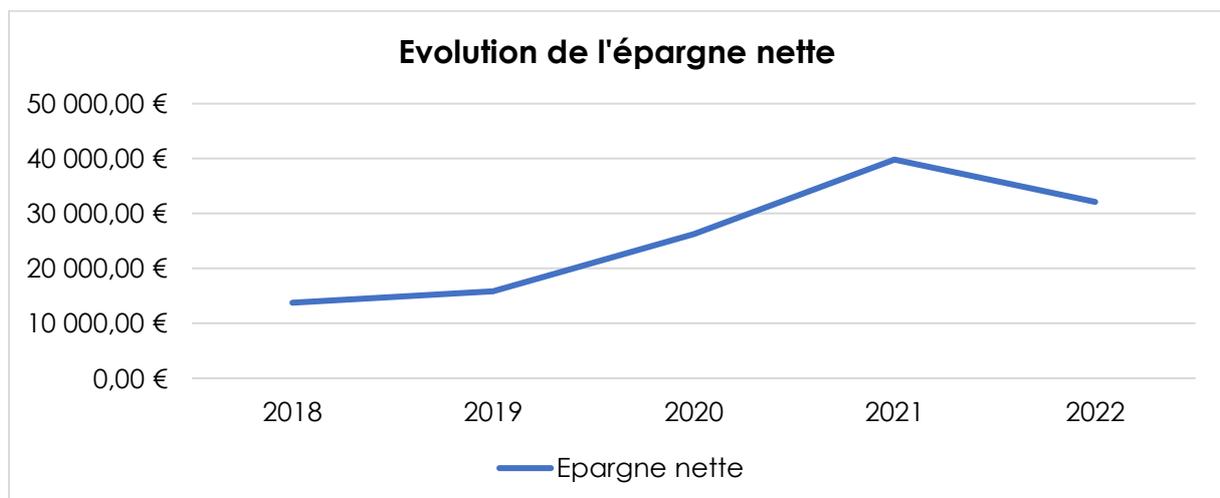
Les soldes intermédiaires de gestion de l'exercice 2022 s'élèvent à 32 135,36 €.

	2021	2022
Produits de fonctionnement courant	181 618,41 €	186 908,05 €
Charges de fonctionnement courant	147 354,35 €	159 379,69 €
<b>EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>34 264,06 €</b>	<b>27 528,36 €</b>
Produits financiers	0,00 €	0,00 €
Charges financières	0,00 €	0,00 €
Produits exceptionnels	6 082,00 €	4 067,00 €
Charges exceptionnelles	536,54 €	0,00 €
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>39 809,52 €</b>	<b>32 135,36 €</b>
Intérêts de la dette	0,00 €	0,00 €
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>39 809,52 €</b>	<b>32 135,36 €</b>
Capital de la dette	0,00 €	0,00 €
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>39 809,52 €</b>	<b>32 135,36 €</b>

L'épargne de gestion correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêts de la dette).

L'épargne brute correspond à la différence entre l'épargne de gestion et les intérêts de la dette. Cet excédent de liquidités permet de faire face au remboursement de la dette en capital et de financer tout ou partie des dépenses d'investissement.

L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de la dette.



## PARTIE 2 : SECTION DE FONCTIONNEMENT

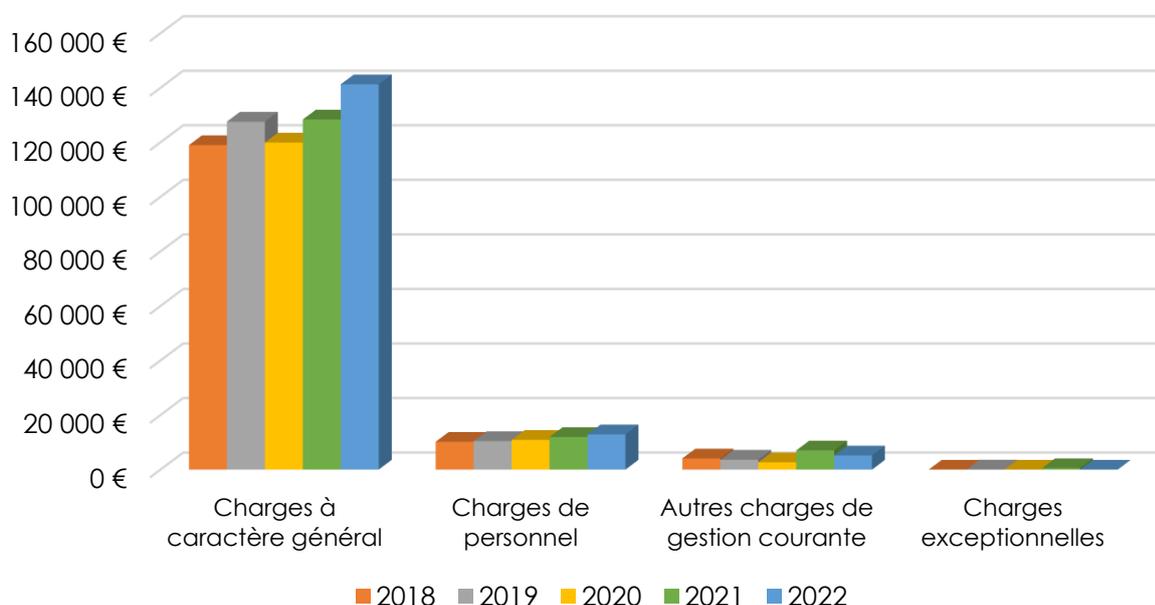
La section de fonctionnement présente un résultat de clôture positif de 31 244,56 €.

### I. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 159 379,69 € en réalisation, pour une prévision de 193 400 €, soit un taux de réalisation de 82,41 %. Elles se répartissent de la manière suivante :

CHAPITRES	BP + DM 2022	CA 2022	% d'exécution
011 - Charges à caractère général	159 830,00 €	141 277,14 €	88,39%
012 - Charges de personnel	13 000,00 €	12 920,64 €	99,39%
65 - Autres charges de gestion courante	18 350,00 €	5 181,91 €	28,24%
66 - Charges financières	20,00 €	- €	0,00%
67 - Charges exceptionnelles	700,00 €	- €	0,00%
022 - Dépenses imprévues	1 500,00 €	- €	0,00%
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>193 400,00 €</b>	<b>159 379,69 €</b>	<b>82,41%</b>
042 - Opérations d'ordre de transferts	1 234,00 €	1 233,80 €	99,98%
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>194 634,00 €</b>	<b>160 613,49 €</b>	<b>82,52%</b>

**Evolution des charges réelles de fonctionnement**



### 1.1. CHAPITRE 011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL

Les charges à caractère général s'élèvent à 141 277,14 € et représentent 88,64 % du total des dépenses réelles de fonctionnement.

Ce chapitre regroupe toutes les dépenses annuelles et récurrentes nécessaires au fonctionnement des services telles que le contrat de prestation pour la livraison des repas à domicile ou encore l'organisation du repas des anciens.

Il comprend en particulier les dépenses suivantes :

Poste de dépense	CA 2021	CA 2022	Evol. 2021/2022
Achat d'études, prestations de services (604)	88 445,72 €	98 020,79 €	10,83%
Carburants (60622)	1 786,90 €	1 714,31 €	-4,06%
Alimentation (60623)	4 619,54 €	5 156,92 €	11,63%
Locations mobilières (6135)	9 497,40 €	9 921,18 €	4,46%
Fêtes et cérémonies (6232)	17 744,60 €	23 212,17 €	30,81%
Transport collectif (6247)	0,00 €	709,80 €	

La hausse de 10,04 % du chapitre 011 constatée par rapport à 2021 est essentiellement liée aux évolutions suivantes :

- L'achat d'études et de prestations de services ont connu une hausse de 10,83 % par rapport à l'exercice précédent. Cet article correspond à l'achat des repas pour la livraison à domicile auprès de l'ADAPEI 45. Cela représente 69,38 % des dépenses de ce chapitre. L'augmentation s'explique par la comptabilisation sur l'exercice 2022 de treize mensualités au lieu de douze, en effet décembre 2021 a été enregistré en 2022.
- Les fêtes et cérémonies ont augmenté de 30,81 % par rapport à 2021. Elles correspondent aux colis de fin d'année offert aux seniors, ainsi qu'à l'organisation du repas des anciens du 27 mars 2023 avec l'organisation du spectacle « CIRCUS » et d'un concert avec l'orchestre Quintessence le 13 octobre 2022.
- Les transports collectifs connaissent également une hausse du fait de la prise en charge de titres de transport mensuels pour des ressortissants Ukrainiens accueillis par des familles dionysiennes, mais également dans le cadre d'une sortie organisée au Château de Chamerolles.

### 1.2. CHAPITRE 012 – CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'élèvent à 12 290,64 € et représentent 8,11 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Ce chapitre inclut la rémunération pour la mise à disposition d'agent de la Commune au CCAS, mais également la rémunération via le GUSO des artistes pour l'animation du repas des anciens du mois de mars 2022.

### 1.3. CHAPITRE 65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

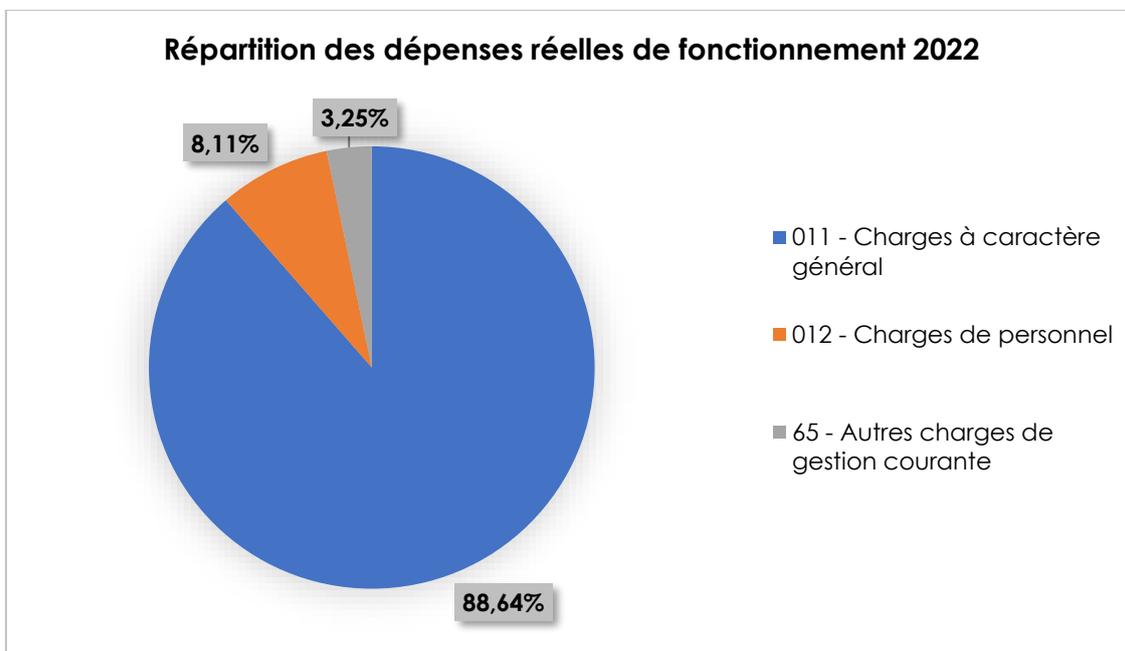
Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 5 181,91 € et représentent 3,25 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Ce chapitre a diminué de 26,21 % par rapport à 2021. Il se compose :

- Des subventions de fonctionnement versées aux associations pour 2 650 €. Les associations subventionnées par le CCAS sont : la Banque alimentaire (1 200 €), la Ligue Nationale contre le Cancer (500 €), SOS Amitiés (150 €), France Alzheimer Loiret (500 €), Aide aux victimes du Loiret (200 €) ainsi que l'association ADEL Centre (100 €).
- Des secours d'urgence à hauteur de 1 298,22 €, correspondant à la prise en charge des factures d'eau, électricité ou de loyer. Cette ligne est variable d'une année sur l'autre, en fonction des demandes présentées auprès du CCAS. Elle baisse de 46,16 % par rapport à 2021.
- Des aides à hauteur de 1 197,69 €. Cela correspond à la prise en charge des frais liés essentiellement à la scolarité tels que la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs. Ce poste connaît une hausse de 45,30 % par rapport à 2021.
- L'acquisition d'un certificat de signature électronique à hauteur de 36 €, proratisé entre 2022 et 2023.

### 1.4. CHAPITRE 042 – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS

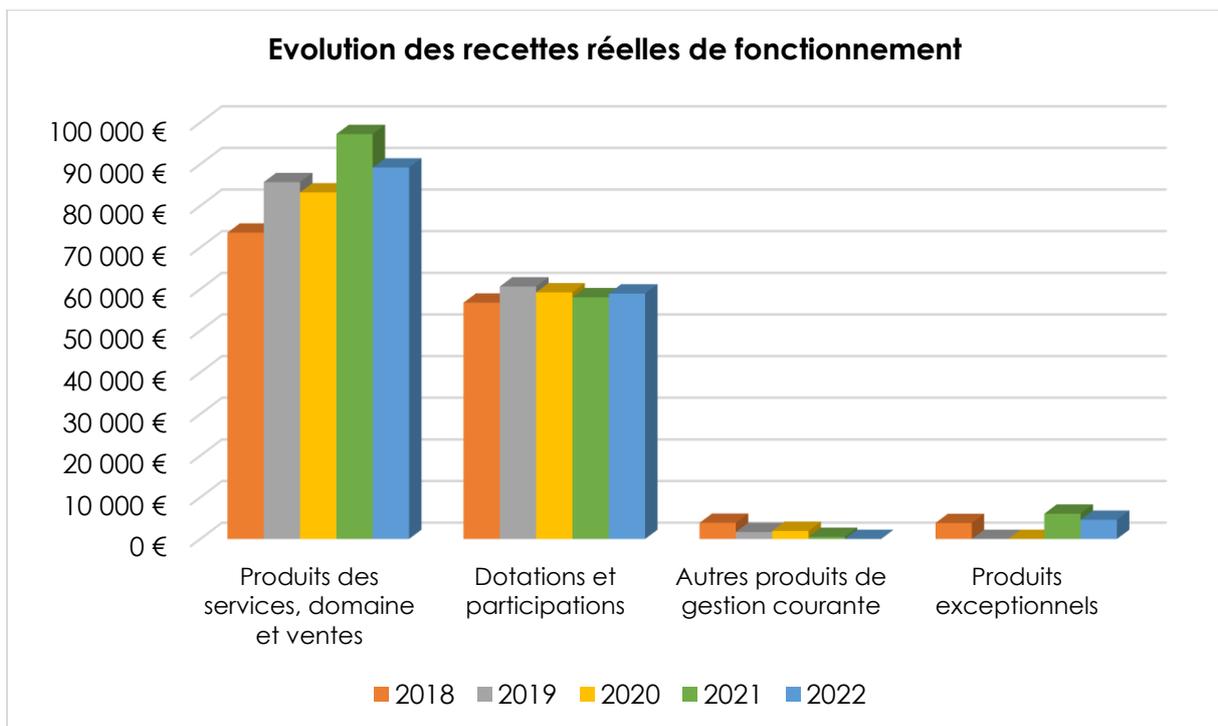
Ce chapitre regroupe l'ensemble des opérations d'ordre qui se traduisent par une dépense de fonctionnement et une recette au chapitre 040 en investissement. Il comprend les dotations aux amortissements pour 1 233,80 €



## II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à 152 743,93 €, soit un taux de réalisation de 98,22 %, hors excédent antérieur reporté et opérations d'ordre de transfert entre sections.

CHAPITRES	BP + DM 2022	CA 2022	% d'exécution
70 - Produits de services	96 000,00 €	89 198,05 €	92,91%
74 - Dotations et participations	58 000,00 €	58 938,88 €	101,62%
77- Produits exceptionnels	1 519,88 €	4 607,00 €	303,12%
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>155 519,88 €</b>	<b>152 743,93 €</b>	<b>98,22%</b>
002 - Résultat reporté de fonctionnement	38 771,12 €	38 771,12 €	100,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert	343,00 €	343,00 €	100,00%
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>194 634,00 €</b>	<b>191 858,05 €</b>	<b>98,57%</b>



### 2.1. CHAPITRE 70 – PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES

Ce chapitre correspond à la participation des bénéficiaires du service de portage de repas à domicile. Il s'élève à 89 198,05 €, soit 58,40 % des recettes réelles de fonctionnement.

Ce poste connaît une baisse de 8,27 % par rapport à 2021, en corrélation à la l'augmentation constatée sur les dépenses d'achat des repas. Ces variations sont liées à celles des demandes pour ce service.

## **2.2. CHAPITRE 74 – DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS**

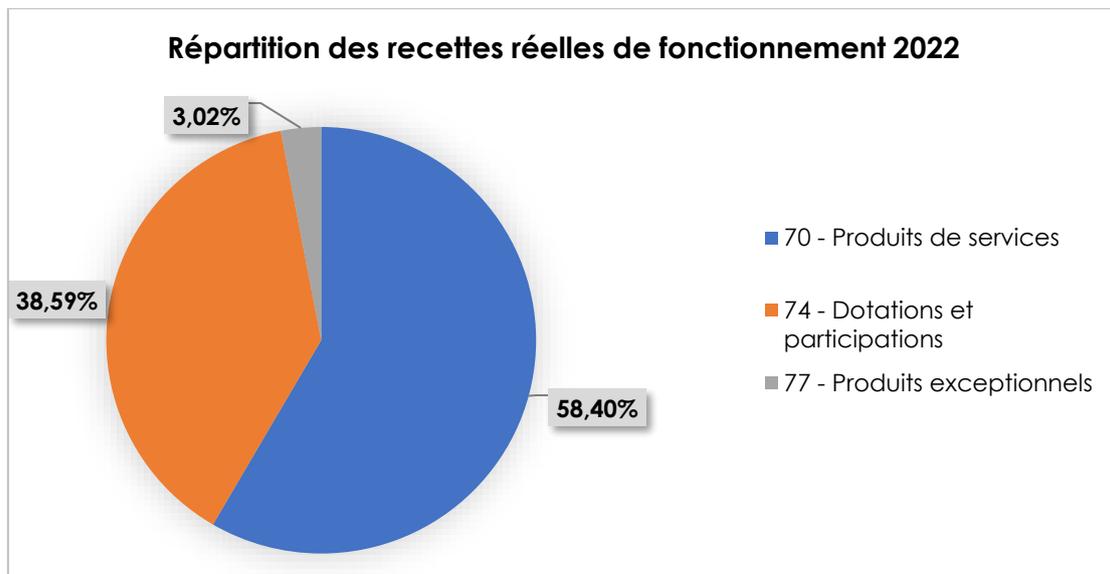
Ce chapitre s'élève à 58 938,88 € soit 38,59 % des recettes réelles de fonctionnement. Il est en hausse de 1,55 % par rapport à 2021 et correspond à :

- La subvention de fonctionnement versée par la Commune : 53 000 €.
- La participation du Conseil départemental dans le cadre de la convention pour l'accompagnement social des bénéficiaires du RSA : 4 160 €, soit une augmentation de 8,33 % par rapport à 2021.
- La subvention versée au Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) Orléans Val de Loire : 1 778,88 €

## **2.3. CHAPITRE 77 – PRODUITS EXCEPTIONNELLES**

Les produits exceptionnels s'élèvent à 4 067 € et correspondent à l'attribution de subventions de fonctionnement :

- Par la CARSAT à hauteur de 1 500 € pour l'organisation des projets rendez-vous « Chauffe-citron » et d'ateliers sur « Comment se nourrir après 60 ans » ;
- Par le Conseil départemental au titre de la conférence des financeurs pour l'organisation de l'action « du bon temps pour du bien-être » : 3 107 €



## **PARTIE 3 :**

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

La section d'investissement présente un résultat de clôture positif de 23 588,14 €. Les dépenses d'équipement 2022 sont, comme l'exercice précédent financées par l'autofinancement dégagé ainsi que les remboursements de créances.

#### **I. DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 343 €, et ne présente aucune dépense réelle pour l'exercice 2022.

CHAPITRES	BP + DM 2022	CA 2022	% d'exécution
20 - Immobilisations incorporelles	1 500,00 €	0,00 €	0,00%
21 - Immobilisations corporelles	16 873,00 €	0,00 €	0,00%
27 - Autres immobilisations financières	4 000,00 €	0,00 €	0,00%
020 - Dépenses imprévues	1 500,00 €	0,00 €	0,00%
<b>Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>23 873,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00%</b>
040 - Opération d'ordre de transfert	343,00 €	343,00 €	100,00%
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>24 216,00 €</b>	<b>343,00 €</b>	<b>1,42%</b>

Le chapitre 040 – Opération d'ordre de transfert entre section correspond à l'amortissement des subventions reçues suite à l'achat de tablettes numériques pour les seniors en 2021.

#### **II. RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Les recettes réelles de la section d'investissement se montent à 442,50 €, soit un taux de réalisation de 60,85 %.

CHAPITRES	BP + DM 2022	CA 2022	% d'exécution
10 - Dotations et fonds divers	394,16 €	109,00 €	27,65%
27 - Autres immobilisations financières	333,00 €	333,50 €	100,15%
<b>Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>727,16 €</b>	<b>442,50 €</b>	<b>60,85%</b>
001 - Résultat reporté d'investissement	22 254,84 €	22 254,84 €	100,00%
040 - Opération d'ordre de transfert	1 234,00 €	1 233,80 €	99,98%
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>24 216,00 €</b>	<b>23 931,14 €</b>	<b>98,82%</b>

## **2.1. CHAPITRE 10 – DOTATIONS ET FONDS DIVERS**

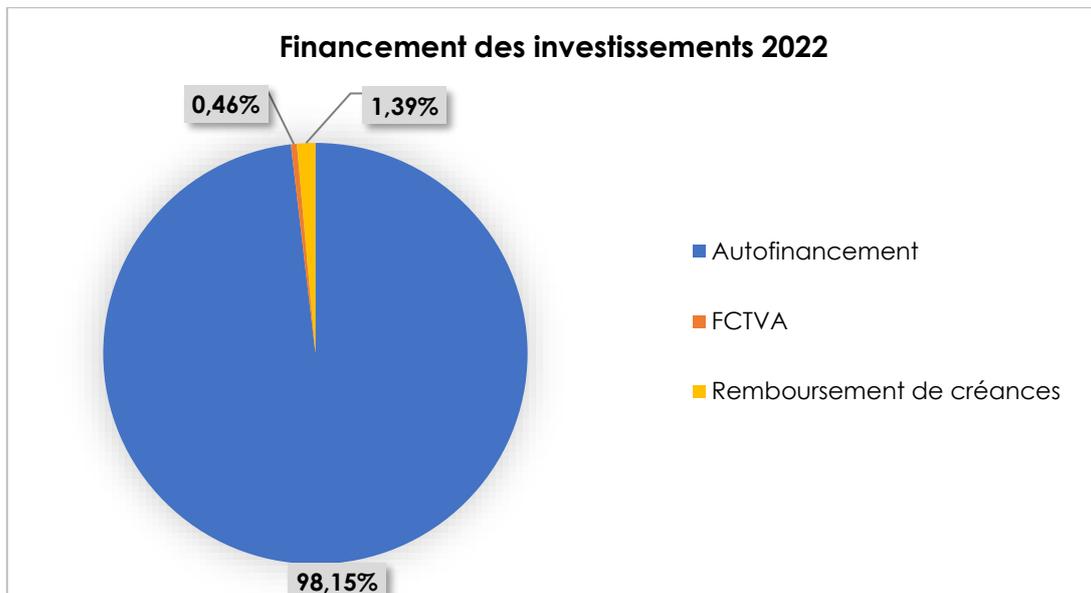
Ce chapitre s'élève à 109 € et correspond au fonds de compensation à la TVA reçu, lié aux investissements réalisés en 2020.

## **2.2. CHAPITRE 27 – AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Ce chapitre s'élève à 333,50 € avec 100,15 % de réalisation. Il correspond aux remboursements dans le cadre des échéanciers conclus entre le CCAS et les bénéficiaires de prêts à taux zéro.

## **2.3. CHAPITRE 040 – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION**

Ce chapitre correspond à l'amortissement des immobilisations pour 1 233,80 €.



**PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Libellé	CA 2022
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	89 198,05 €
74	Dotations, subventions et participations	58 938,88 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €
77	Produits exceptionnels	4 607,00 €
002	Résultat reporté de fonctionnement	38 771,12 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	343,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>191 858,05 €</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Libellé	CA 2022
011	Charges à caractère général	141 277,14 €
012	Charges de personnel	12 920,64 €
65	Autres charges de gestion courante	5 181,91 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 233,80 €
<b>TOTAL</b>		<b>160 613,49 €</b>

**Résultat fonctionnement****31 244,56 €****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chapitre	Libellé	CA 2022
10	Dotations et fonds divers	109,00 €
13	Subventions d'investissements reçues	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	333,50 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	22 254,84 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 233,80 €
<b>TOTAL</b>		<b>23 931,14 €</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chapitre	Libellé	CA 2022
21	Immobilisations corporelles	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	343,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>343,00 €</b>

**Résultat investissement****23 588,14 €**